

AVIS N° 2024/05/16-04

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 16 mai 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche,
Vu le code de l'Education,
Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu le courrier de Mme KOUAMEN TATKAM Tatiana du 28 mars 2024, dans lequel l'intéressée demande le réexamen de sa situation par la Commission de la Recherche,

**Demande de réexamen du refus d'inscription en cinquième et sixième années de doctorat
de Mme KOUAMEN TATKAM Tatiana au sein de l'Ecole Doctorale 67**

Mme KOUAMEN TATKAM Tatiana s'est inscrite en doctorat au sein de l'Ecole doctorale Sciences juridiques et politiques (ED 67) et du Centre de droit économique (CDE UR 4224) en 2018. Elle a omis de demander sa réinscription en 5ème année de thèse en 2022. Son doctorat aurait dû être déclaré « en abandon », mais puisque cela n'a pas été fait, sa demande porte sur la 5ème et la 6ème année.

Sa convention de cotutelle avec l'université de Dshang au Cameroun est caduque depuis le 31 août 2022 et n'a fait l'objet d'aucun avenant de prolongation.

Le comité de suivi individuel de thèse (CSI) qui s'est tenu en septembre 2023 a émis un avis réservé sur la réinscription de Mme KOUAMEN TATKAM en raison d'un manuscrit non conforme aux attentes du directeur de thèse et en l'absence d'élément nouveau. Il indique qu'une soutenance rapide est difficile à envisager.

Le directeur de thèse déplore que, depuis plus de deux ans, les observations et les remarques qu'il a transmises à la doctorante n'ont pas été intégrées dans son manuscrit. Il a ainsi émis un avis défavorable à sa réinscription.

Le directeur du laboratoire a également émis un avis défavorable.

Après examen de son dossier, Mme Tatiana KOUAMEN TATKAM ne semble donc pas en capacité d'achever son projet de thèse en mettant en place les recommandations qui lui ont été faites.

La Commission de la recherche émet un avis favorable à la non réinscription Mme Tatiana KOUAMEN TATKAM en 5ème et 6ème années de thèse au sein de l'ED 67.

Cet avis sera transmis au Président de l'Université qui décidera de la suite à donner.

Cet avis est émis à la majorité de 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS.

Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents ou représentés : 31

Fait à Marseille, le 16 mai 2024,

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

